

Imagine Canada

Enquête sectorielle

Les effets persistants de la pandémie de COVID-19

David Lasby, Directeur, Recherche

DANS CETTE ENQUÊTE SECTORIELLE

| | |
|--|----|
| Préface | 1 |
| Sommaire | 2 |
| Introduction | 5 |
| Changements de la demande et de la capacité organisationnelle..... | 7 |
| Impact de la pandémie sur les organismes caritatifs | 9 |
| Réorientation des priorités et des objectifs..... | 10 |
| Impact financier..... | 13 |
| Impact sur les ressources humaines..... | 23 |
| Prévisions | 28 |

Préface

La pandémie de COVID-19 afflige la planète depuis près d'un an maintenant, et le secteur caritatif canadien travaille aux premières lignes pour venir en aide et offrir des services essentiels et de soutien aux individus dans le besoin. Durant la première phase de la pandémie, Imagine Canada a voulu comprendre comment le confinement, l'annulation des événements et l'urgence d'adopter un mode de travail numérique se sont répercutés sur la capacité des organismes de remplir leurs missions respectives.

Quelques mois plus tard, nous sommes retournés prendre de leurs nouvelles.

Cette deuxième *Enquête sectorielle*, portant sur la santé et le bien-être du secteur, a été effectuée pour prendre le pouls des organismes et de leurs dirigeants. Nous avons notamment cherché à comprendre l'effet domino de la pandémie et ses conséquences sur la capacité des organismes de continuer à fournir des services.

Plus de 1 000 organismes ont répondu à notre questionnaire, permettant de dresser un portrait que nous estimons fidèle à la réalité vécue « sur le terrain. » Il nous a permis de mieux saisir l'évolution de la demande pour les services, l'affaiblissement des sources de revenus, l'incidence des mesures d'aide mises en place par le gouvernement fédéral et les répercussions sur le bien-être du personnel.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer à l'enquête. Vos réponses sont d'une valeur inestimable.

Nous espérons que l'information présentée dans ce rapport aura plusieurs utilités, que ce soit comme pièce centrale d'efforts de plaidoyer, pour présenter des reportages dans les médias ou pour permettre aux dirigeants d'organismes locaux de comparer leur situation à celle de leurs pairs. L'information mise en lumière dans cette *Enquête sectorielle* pourra servir de levier pour défendre la place des organismes caritatifs canadiens comme pierre angulaire de nos communautés.

Bruce MacDonald

Président-directeur général, Imagine Canada

Sommaire

Depuis notre première *Enquête sectorielle* sur l'impact de la COVID-19, réalisé à la fin avril, les organismes caritatifs ont profondément modifié leurs activités pour s'adapter à un contexte opérationnel et à des besoins radicalement différents. Plus des trois quarts fonctionnent actuellement en ayant modifié leurs procédures et un nombre significatif d'organismes qui avaient précédemment été contraints de fermer leurs portes ont réussi à reprendre leurs activités (8 % sont fermés temporairement, comparativement à 18 % au printemps).

Par comparaison avec le début de la pandémie, alors que les organismes s'adaptaient simultanément aux défis du travail à distance et restructuraient leurs programmes pour les adapter à de nouveaux modes de prestation et à des besoins émergents, la perception des organismes caritatifs à l'égard de leur capacité organisationnelle est relativement plus positive. Le nombre d'organismes qui déclarent une capacité organisationnelle supérieure depuis le début de la pandémie est en hausse (passant de 22 % à 28 %), tandis que le nombre d'organismes qui déclarent une forte baisse de leur capacité a diminué (passant de 23 % à 17 %).

Pendant la même période, la demande pour les biens et les services offerts par les organismes caritatifs a augmenté. Les organismes sont nettement plus susceptibles de signaler une hausse de la demande que fin avril (45 % comparativement à 35 %). Au moins un tiers d'entre eux (34 %) voient la demande augmenter à un rythme plus rapide que leur capacité organisationnelle. C'est pour les organismes des services à la personne (p. ex. éducation, santé, etc.) que la demande surpasse le plus souvent la capacité.

Face à la pandémie, la majorité des organismes caritatifs mettent l'accent sur différentes fonctions organisationnelles clés. La flambée du travail à distance a rendu la technologie de l'information hautement prioritaire pour de nombreux organismes caritatifs, ce qui représente un profond changement par rapport aux normes précédentes. De plus, les organismes intensifient particulièrement leurs efforts dans des domaines fonctionnels clés, comme le marketing et la communication, la conception des programmes et la gestion financière. Ils ont moins tendance à augmenter leurs efforts dans les domaines fonctionnels généralement jugés moins importants, comme la mesure et l'évaluation, et la recherche.

Ces changements sont considérablement éprouvants pour les organismes et leur personnel. Bien que l'innovation et l'expérimentation soient

nettement en hausse, la majorité des organismes caritatifs donnent la priorité aux défis immédiats, plutôt qu'aux mesures de renforcement de la capacité organisationnelle à plus long terme. Pendant qu'ils s'adaptent, les organismes travaillent à l'extrême limite de leur capacité en étant contraints de tenter d'opérer simultanément des changements dans quatre ou cinq domaines fonctionnels, au lieu de pouvoir se consacrer à progresser dans seulement un ou deux domaines. Pas moins de la moitié des organismes caritatifs ont constaté, depuis le début de la pandémie, la baisse de la capacité de leur personnel de maintenir une conciliation travail-vie personnelle appropriée et d'éviter l'épuisement.

Bien que, dans l'ensemble, la situation financière se soit légèrement améliorée par rapport au début de l'année, elle demeure grave. Les revenus de plus de la moitié des organismes caritatifs (55 %) sont en baisse et, pour ces organismes, la baisse moyenne de leurs revenus n'est que légèrement inférieure à celle de fin avril (-43 % comparativement à -49 %). La majorité des sources de revenus sont en baisse. Pour trois quarts des organismes, les dons ont baissé et pour la moitié d'entre eux, c'est le cas des revenus gagnés. Le financement de sources gouvernementales est la seule source importante où les revenus sont en hausse. Deux cinquièmes des organismes déclarent des hausses, largement attribuables aux programmes d'aide fédéraux et provinciaux.

Les mesures d'aide du gouvernement fédéral jouent un rôle financier important, aussi 42 % des organismes caritatifs ont présenté une demande à au moins un programme. La vaste majorité des organismes (86 %) sont visés par ces mesures d'aide et pourraient en avoir bénéficié. C'est la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui est la plus fréquemment sollicitée (par plus de la moitié des organismes caritatifs employant des salariés), suivie par le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Les plus grands organismes sont plus susceptibles d'avoir reçu de l'aide, de même que les organismes caritatifs du secteur de la santé. Les organismes caritatifs plus petits et les intermédiaires philanthropiques sont plus susceptibles de ne pas faire partie du champ d'application des programmes d'aide, de même que les organismes caritatifs qui dépendent principalement des revenus gagnés et des dons.

La pandémie continue d'avoir de profondes répercussions sur les effectifs (employés et bénévoles) ainsi que sur les heures de travail. Environ un tiers des organismes caritatifs ont mis à pied des employés et réduit leurs heures de travail depuis le début de la pandémie. Les effectifs de bénévoles et leurs heures de travail ont baissé pour trois organismes caritatifs sur cinq. Bien que certains organismes caritatifs aient réussi à réembaucher des

employés depuis avril, l'attrition est élevée et le pourcentage d'organismes aux effectifs de salariés en baisse est demeuré constant. La SSUC joue un rôle important en finançant plus de la moitié des postes actuels des organismes bénéficiaires, en moyenne.

Dans l'ensemble, les organismes caritatifs sont relativement pessimistes dans leurs prévisions. Ils sont nettement plus enclins à croire que leur situation financière va s'aggraver plutôt que s'améliorer au cours des trois à six prochains mois. Seulement la moitié d'entre eux environ excluent des mises à pied ou des réductions des heures de travail des salariés, si la situation actuelle persiste. Les organismes qui ont déjà subi des baisses dans leurs finances, leurs ressources humaines et leur capacité organisationnelle sont plus enclins à prévoir d'autres baisses, dans de multiples domaines. Enfin, environ un organisme caritatif sur six ne se croit pas capable de continuer d'opérer pendant au moins un an, si les conditions ne s'améliorent pas, et un organisme sur six ne peut dire avec certitude pendant combien de temps encore il pourra poursuivre ses opérations.

Introduction

La présente édition de *l'Enquête sectorielle* décrit comment les organismes caritatifs s'adaptent aux défis persistants de la pandémie. Il s'agit d'une analyse des répercussions de la pandémie sur la demande pour les services, la capacité organisationnelle, les domaines d'intervention prioritaires des organismes, la disponibilité des ressources financières et humaines et l'impact des mesures d'aide gouvernementales. Ce rapport présente un sommaire des réponses de 1 089 dirigeants d'organismes de bienfaisance qui ont rempli notre sondage en ligne entre le 3 novembre et le 4 décembre 2020.¹ Toutes les réponses sont pondérées en fonction de la taille des organismes, de leur secteur d'activité, de leur région, de leur source de revenus principale et de l'emploi de personnel salarié afin d'obtenir des estimations plus représentatives de l'ensemble des organismes caritatifs. Les comparaisons historiques reposent sur notre premier sondage sur l'impact de la COVID-19, réalisé entre le 15 et le 28 avril 2020.² Quand la taille des échantillons le permet, les résultats sont ventilés dans le rapport selon des caractéristiques organisationnelles clés, comme l'importance des revenus, le sous-secteur et la principale source de revenus.

Figure 1 : Situation opérationnelle actuelle.



¹ Le sondage a été envoyé à 4 763 dirigeants d'organismes de bienfaisance enregistrés dont le revenu annuel est égal ou supérieur à 30 000 \$ et qui ne sont pas des congrégations religieuses (environ 36 600 ou 43 % des organismes de bienfaisance enregistrés répondent à ces critères). Au total, nous avons reçu les réponses de 1 089 personnes, soit un taux de réponse de 23,6 % en tenant compte des courriels non livrables.

² Les résultats de *l'Enquête sectorielle* d'avril sont fondés sur 1 458 réponses. La portée et la méthode de pondération du sondage étaient identiques à celles du sondage actuel.

³ En fait, leur nombre est si petit qu'il est impossible de le mesurer avec exactitude dans le cadre d'un sondage de l'importance de celui de *l'Enquête sectorielle*.

* En règle générale, plus le nombre d'organismes caritatifs sur lequel se fonde un chiffre donné (ou « estimation ») est élevé et plus leurs réponses sont cohérentes, plus l'exactitude d'une estimation est probable (c'est-à-dire plus il est probable que l'estimation découlant des répondants au sondage est proche du chiffre réel pour tous les organismes du champ de l'enquête). Quand le nombre d'organismes caritatifs sur lequel se fonde une estimation est petit ou que leurs réponses sont extrêmement variables, nous avons signalé ces estimations par deux symboles. Le symbole « * » signifie que le chiffre est à utiliser avec prudence — la zone de l'estimation qui, selon nous, contient le chiffre de population réel est plus vaste que d'habitude, mais celui-ci demeure utile pour prendre des décisions; le symbole « ... » signifie que cette estimation ne doit pas être utilisée — la zone de l'estimation qui, selon nous, contient le chiffre de population réel est si vaste qu'il ne faut pas l'utiliser pour prendre des décisions.

Depuis le début de la pandémie, la majorité des organismes caritatifs ont modifié leur fonctionnement — souvent radicalement. Les pourcentages élevés d'organismes caritatifs qui prenaient des mesures pour exercer leurs activités d'une manière plus sécuritaire dans le contexte de la pandémie, recensés dans notre première édition de *l'Enquête sectorielle* sur l'impact de la COVID, persistent : plus de trois quarts des organismes caritatifs fonctionnent actuellement en ayant mis en œuvre un type de modification ou un autre et ils ne sont que 15 % à opérer comme d'habitude (voir figure 1). Bien que, jusqu'à présent, quasiment aucun organisme caritatif n'ait signalé avoir cessé ses opérations de manière permanente pour ce rapport de *l'Enquête sectorielle*,³ un organisme sur treize les a suspendues de manière temporaire, ce qui constitue une importante évolution par rapport à la fin du mois d'avril, alors que près d'un organisme sur cinq (18 %) avait cessé ou suspendu ses opérations en raison des mesures de confinement et des protocoles de distanciation physique.

Les plus grands organismes ont davantage tendance à avoir adapté leurs procédures opérationnelles, vraisemblablement parce qu'ils sont en mesure de puiser dans les ressources nécessaires pour opérer des changements (voir tableau 1). Les organismes plus petits sont davantage susceptibles de continuer à fonctionner sans changement ou, pour les très petits organismes, d'avoir suspendu leurs opérations. Du point de vue des variations en fonction des sous-secteurs, les organismes caritatifs des arts

TABLEAU 1 : Situation opérationnelle actuelle, selon les caractéristiques organisationnelles.

| | Activités habituelles | Activités avec modifications | Suspension provisoire des activités |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| REVENUS ANNUELS | | | |
| 30 000 \$ à 149 999 \$ | 16 % * | 69 % | 14 % * |
| 150 000 \$ à 499 999 \$ | 16 % * | 79 % | 5 % * |
| 500 000 \$ à 1 499 999 \$ | 16 % | 79 % | ... |
| 1 500 000 \$ à 4 999 999 \$ | 11 % * | 86 % | ... |
| 5 000 000 \$ ou plus | 9 % * | 88 % | ... |
| DOMAINE D'ACTIVITÉ | | | |
| Arts, culture et loisirs | ... | 69 % | 21 % * |
| Éducation et recherche | 17 % * | 81 % | ... |
| Santé | ... | 84 % | ... |
| Services sociaux | 12 % * | 81 % | ... |
| Intermédiaires philanthropiques | 28 % * | 70 % | ... |
| Autre | 16 % * | 77 % | ... |
| SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE | | | |
| Gouvernement | 12 % * | 84 % | ... |
| Dons | 13 % * | 82 % | 5 % * |
| Revenu gagné | 26 % * | 59 % | 15 % * |
| Autres | ... | 61 % | ... |
| Diverses sources de revenus | 10 % * | 82 % | ... |

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

et des loisirs et les intermédiaires philanthropiques (les organismes spécialisés dans les subventions et les collectes de fonds) ont moins tendance à appliquer des procédures modifiées dans leur fonctionnement. Les organismes artistiques, durement touchés par les protocoles de distanciation physique, sont environ deux fois et demie plus susceptibles d'avoir suspendu temporairement leurs opérations que les organismes caritatifs typiques. Les intermédiaires philanthropiques exercent plus souvent leurs activités sans changement, vraisemblablement parce que les activités liées aux subventions se prêtent mieux au travail à distance. En ce qui concerne les modèles de revenus, les organismes caritatifs dont les sources gouvernementales ou les dons constituent les sources de revenus principales ont plus tendance à fonctionner en ayant modifié leurs procédures, tandis que ceux qui dépendent principalement des revenus

gagnés ont plus tendance soit à opérer comme d’habitude, ou soit à avoir suspendu temporairement leurs opérations, selon leur situation individuelle.

Figure 2 : Changements de la demande depuis le début de la pandémie.

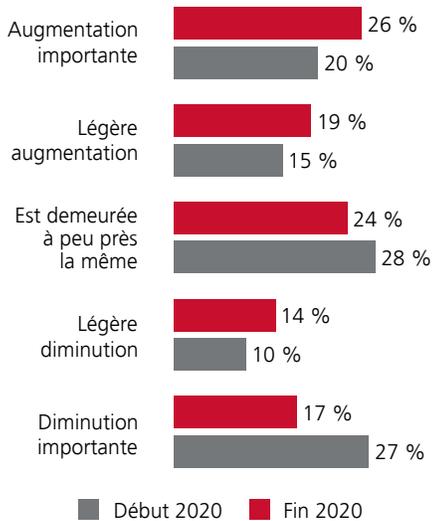
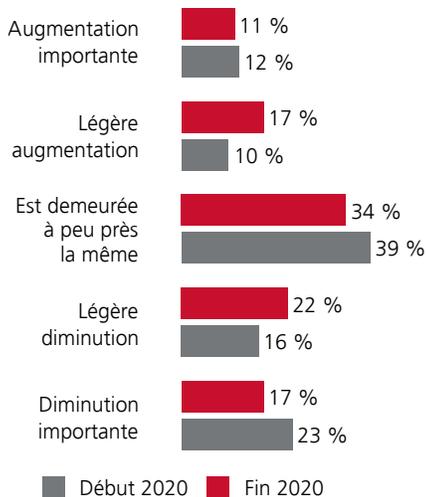


Figure 3 : Changements de la capacité depuis le début de la pandémie.



CHANGEMENTS DE LA DEMANDE ET DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE

Près d’un an depuis le début de la pandémie, l’écart entre la demande et les capacités organisationnelles s’accroît. Pour près de la moitié des organismes caritatifs, la demande est en hausse depuis le début de la pandémie, alors que c’était seulement le cas d’un peu plus du tiers à la fin avril (voir figure 2). Pendant la même période, le pourcentage des organismes caritatifs qui déclarent une forte chute de la « demande »⁴ est nettement inférieur, en grande partie parce qu’un grand nombre d’organismes caritatifs ont modifié leurs activités pour poursuivre leurs activités dans le contexte de la pandémie ou ont même cessé complètement certaines de leurs activités.

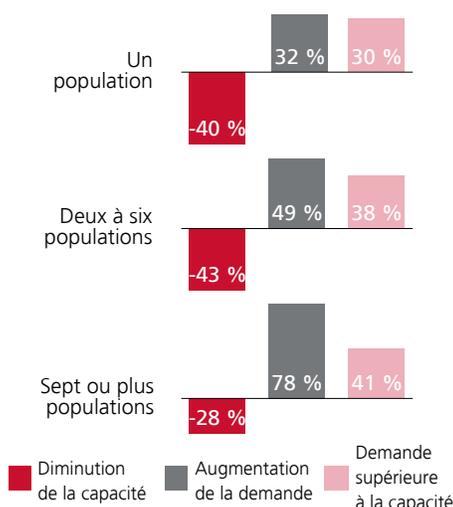
À l’heure actuelle, environ quatre organismes caritatifs sur dix déclarent que leur capacité organisationnelle a diminué depuis le début de la pandémie (voir figure 3). Bien que les organismes caritatifs aient relativement plus tendance à déclarer une hausse de leur capacité que plus tôt en 2020, la demande augmente plus rapidement que la capacité. Les organismes caritatifs déclarent maintenant une hausse de la demande à une fréquence 1,6 supérieure à la hausse de la capacité. Ainsi, un peu plus du tiers d’entre eux (34 %) constatent une hausse de la demande excédant celle de la capacité organisationnelle.⁵

L’évolution de la demande et de la capacité organisationnelle des organismes caritatifs varie selon les particularités de leur situation. La différence la plus significative est sans doute liée à l’importance et à la diversité des populations ou des groupes particuliers qu’ils servent. La demande est beaucoup plus susceptible d’être en hausse pour les organismes qui servent au moins sept populations ou groupes particuliers que pour ceux qui ne servent qu’un seul groupe ou qu’une seule population (voir figure 4). Bien que la capacité organisationnelle des organismes qui servent au moins sept groupes ou populations soit moins fréquemment en baisse depuis le début de la pandémie, cette stabilité est largement neutralisée par la hausse de la demande. L’effet net de cette neutralisation, pour les organismes qui servent de multiples groupes et populations, est la tendance de la demande à dépasser leur capacité organisationnelle.

⁴ Dans ce contexte, la baisse de la demande est principalement liée aux organismes **incapables** d’offrir des biens et des services à cause des protocoles de distanciation physique et de la fermeture de leurs installations, plutôt qu’à des besoins véritablement inexistantes.

⁵ Pour ces organismes, soit leur capacité demeure stable, soit elle est en baisse alors que la demande est en hausse, soit leur capacité est en baisse pendant que la demande demeure stable.

Figure 4 : Changements de la capacité et de la demande, selon le nombre de groupes desservis.



Sur le plan des autres caractéristiques organisationnelles, les organismes caritatifs aux revenus égaux ou supérieurs à 500 000 \$ ont plus tendance à signaler une hausse de la demande, tandis que les organismes les plus petits (revenus annuels inférieurs à 150 000 \$) et les organismes de taille moyenne (revenus compris entre 1,5 et 5 million \$) ont plus tendance à signaler une baisse de leur capacité organisationnelle (voir tableau 2). Les organismes des arts, de la culture et des loisirs continuent de faire face à des défis particuliers, un nombre important d'entre eux signalant une baisse de la demande et de leur capacité organisationnelle liée aux exigences en matière de distanciation physique. Les intermédiaires philanthropiques, au contraire, semblent s'être relativement rétablis depuis le début de la pandémie. Ils sont plus susceptibles de connaître une hausse

TABLEAU 2 : Changements de la demande et de la capacité, selon les caractéristiques organisationnelles.

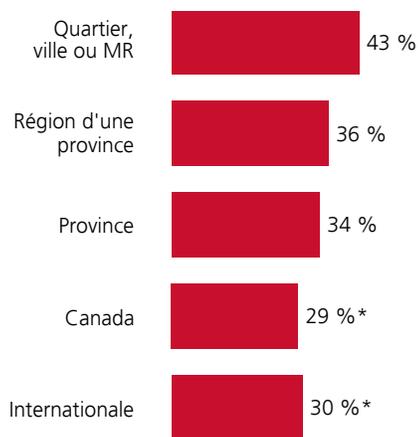
| | Demande | | | Capacité | | |
|-------------------------------------|--------------|--------------------|------------|--------------|--------------------|------------|
| | Augmentation | À peu près la même | Diminution | Augmentation | À peu près la même | Diminution |
| REVENUS ANNUELS | | | | | | |
| 30 000 \$ à 149 999 \$ | 35 % | 29 % | 37 % | 24 %* | 34 % | 42 % |
| 150 000 \$ à 499 999 \$ | 44 % | 26 % | 30 % | 31 % | 33 % | 37 % |
| 500 000 \$ à 1 499 999 \$ | 56 % | 19 % | 24 % | 31 % | 33 % | 36 % |
| 1 500 000 \$ à 4 999 999 \$ | 53 % | 20 %* | 27 % | 23 % | 36 % | 41 % |
| 5 000 000 \$ ou plus | 57 % | 18 % | 25 % | 32 % | 36 % | 32 % |
| DOMAINE D'ACTIVITÉ | | | | | | |
| Arts, culture et loisirs | 15 %* | 17 %* | 67 % | 12 %* | 34 % | 54 % |
| Éducation et recherche | 54 % | 24 %* | 22 %* | 23 %* | 33 %* | 44 % |
| Santé | 53 % | 24 %* | 23 %* | 26 %* | 34 %* | 40 % |
| Services sociaux | 49 % | 22 % | 29 % | 36 % | 30 % | 35 % |
| Intermédiaires philanthropiques | 56 % | 29 %* | 15 %* | 41 % | 38 % | 21 %* |
| Autre | 41 % | 31 %* | 29 %* | 15 %* | 38 % | 47 % |
| SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE | | | | | | |
| Gouvernement | 49 % | 23 % | 28 % | 31 % | 35 % | 34 % |
| Dons | 50 % | 24 % | 26 % | 34 % | 33 % | 33 % |
| Revenu gagné | 34 % | 28 %* | 38 % | 20 %* | 32 %* | 48 % |
| Autres | 41 %* | ... | 38 %* | ... | 43 %* | 46 %* |
| Diverses sources de revenus | 40 % | 23 %* | 37 % | 21 %* | 27 %* | 52 % |

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

de la demande et de leur capacité opérationnelle qu'en avril 2020(ils ont été 41 % à déclarer une hausse de la demande et 26 %* à déclarer une hausse de leur capacité) et que les organismes caritatifs d'autres sous-secteurs. Les organismes de l'éducation et de la recherche, et de la santé semblent soumis à une pression particulière, puisqu'ils ont relativement plus tendance à signaler une hausse de la demande et une baisse de leur capacité. Ainsi, ces organismes caritatifs (de même que les divers organismes regroupés sous l'étiquette « Autre »)⁶ voient plus fréquemment que d'autres la demande pour leurs services croître plus rapidement que leur capacité organisationnelle.

Enfin, du point de vue des modèles de revenus organisationnels, les organismes qui dépendent des revenus gagnés, soit pour la majorité de leurs revenus, soit dans le cadre d'une stratégie de diversification de leurs revenus, ont plus tendance à signaler une baisse de la demande, tandis que les organismes qui dépendent des dons ont plus tendance à signaler une hausse de leur capacité. Enfin, les organismes qui dépendent principalement des revenus de sources gouvernementales sont relativement plus susceptibles de signaler une hausse de la demande.

Figure 5 : Changements de la capacité, selon la zone desservie.



* utiliser avec prudence

Les défis sur le plan de la capacité semblent également liés à l'étendue de la zone desservie par les organismes caritatifs. En général, plus celle-ci est petite, plus les organismes caritatifs sont susceptibles de signaler une baisse de leur capacité. Par exemple, plus de deux cinquièmes des organismes caritatifs qui servent un seul quartier, une seule ville ou municipalité rurale ont vu leur capacité organisationnelle diminuer depuis le début de la pandémie, par comparaison avec moins d'un tiers des organismes caritatifs qui œuvrent à l'échelle nationale (voir figure 5). Compte tenu de la grande proportion d'organismes caritatifs qui œuvrent au niveau de petites localités,⁷ cette tendance devrait être particulièrement préoccupante.

Impact de la pandémie sur les organismes caritatifs

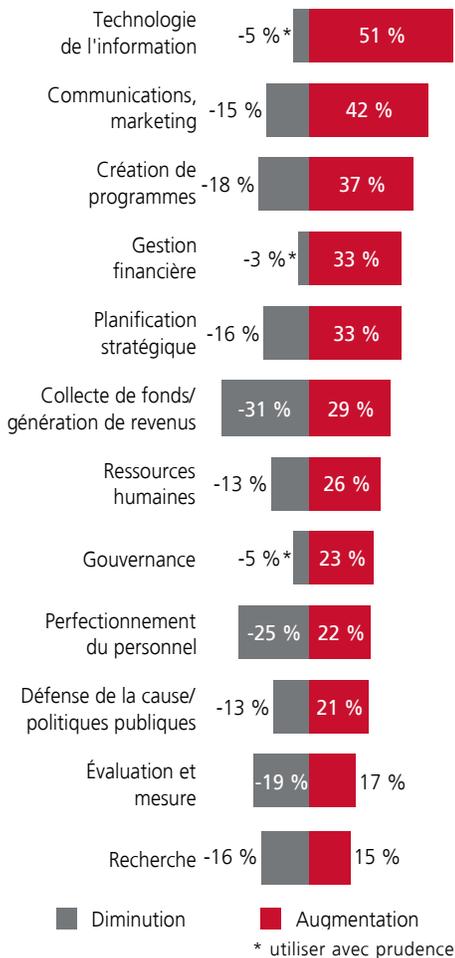
Dans cette section du rapport, nous analysons les changements que la pandémie a apportés au contexte opérationnel des organismes caritatifs et comment ceux-ci ont modifié leurs priorités et leurs objectifs opérationnels pour s'y adapter. Nous analyserons ensuite les changements au niveau des finances organisationnelles et de l'offre de travail depuis le début de la pandémie. En général, la pandémie modifie profondément les priorités et les objectifs opérationnels des organismes et, de plus, celle-ci exerce une profonde incidence sur leur capacité d'accès aux ressources financières et

⁶ Aux fins du sondage, la catégorie « Autre » regroupe les organismes qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, du développement et du logement, du droit, de la défense des intérêts et de la politique, et du développement international et de l'aide internationale.

⁷ 41 % des organismes caritatifs servent un seul quartier ou une seule ville ou municipalité rurale, 27 % d'entre eux une région au sein d'une province et 14 % d'entre eux une seule province.

* utiliser avec prudence

Figure 6 : Proportions des organismes caritatifs rapportant des changements aux priorités organisationnelles depuis le début de la pandémie.



humaines. Malgré une certaine amélioration au chapitre des ressources depuis avril, celle-ci n'est pas généralisée et la situation demeure grave pour une grande partie du secteur caritatif. Avant le début de la pandémie, nous n'avons jamais recensé un si grand nombre d'organismes caritatifs déclarant des ressources limitées et un nombre significatif d'entre eux faisant appel aux programmes gouvernementaux pour fonctionner à leur niveau actuel. Bien que la situation s'est améliorée par rapport au début de la pandémie, elle est loin de représenter les premiers stades d'une relance et les organismes demeurent fortement dépendants des mesures d'aide mises en œuvre actuellement.

RÉORIENTATION DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS

Pour mieux comprendre l'évolution des priorités opérationnelles, nous avons interrogé les organismes caritatifs sur le niveau d'attention et les ressources qu'ils consacrent à 12 domaines d'activité courants depuis le début de la pandémie. À quelques exceptions près, les organismes semblent mettre davantage l'accent sur les domaines qui sont traditionnellement hautement prioritaires sur le plan opérationnel. En revanche, ce qui est particulièrement frappant, c'est l'ampleur du changement et le fonctionnement des organismes caritatifs à l'extrême limite de leur capacité, en étant sollicités dans de multiples directions. En moyenne, un organisme caritatif consacre davantage d'attention et de ressources à 3,5 domaines d'activité différents, mais met moins l'accent sur 1,8 domaine seulement (les valeurs médianes étant respectivement 3 et 1).⁸ En d'autres termes, l'organisme caritatif moyen met davantage l'accent sur presque deux fois plus de domaines fonctionnels que ceux sur lesquels il met moins l'accent — tout cela pendant une hausse rapide de la demande au milieu d'un bouleversement quasiment sans pareil de mémoire d'homme.

L'examen du changement de l'importance accordée par les organismes caritatifs à des domaines fonctionnels particuliers révèle qu'ils ont plus tendance à mettre davantage l'accent sur la technologie de l'information pour faciliter le travail à distance et la prestation à distance de leurs programmes (voir figure 6).⁹ Ce changement est particulièrement frappant, étant donné que la technologie de l'information représente traditionnellement une priorité relativement faible pour de nombreux organismes caritatifs (d'après une recherche antérieure, non publiée, d'Imagine Canada, la mesure et l'évaluation, la technologie de l'information et la recherche sont habituellement les trois domaines les moins prioritaires). Les autres domaines qui sont devenus particulièrement prioritaires sont les communications et le marketing, la gestion financière

⁸ La médiane se situe au point milieu dans une série de valeurs (p. ex. si trois réponses hypothétiques ordonnées étaient 10, 20, 70, la valeur médiane serait 20). Les médianes servent couramment de mesure supplémentaire de la réponse « typique », parce qu'elles sont moins sensibles aux valeurs extrêmes (la moyenne mathématique, dans l'exemple ci-dessus, serait 33).

⁹ Les organismes qui ne changent pas les ressources qu'ils consacrent ou l'attention qu'ils portent à un domaine particulier soit n'ont pas changé l'accent qu'ils mettent sur celui-ci, soit ne pratiquaient habituellement pas cette activité.

et la planification stratégique (selon la même recherche antérieure, ces domaines sont habituellement parmi les quatre domaines prioritaires pour les organismes caritatifs). La création de programmes retient également davantage l'attention de nombreux organismes caritatifs, ce qui est conforme aux constatations de notre *Enquête sectorielle* d'avril qui a révélé que de nombreux organismes consacraient des efforts considérables pour restructurer leurs programmes afin de les adapter au contexte de la pandémie.

Les organismes divergent dans la priorité qu'ils mettent sur les collectes de fonds et la génération de revenus, en ayant légèrement plus tendance à mettre moins l'accent sur ce domaine qu'à l'augmenter. C'est une tendance particulièrement significative, étant donné que notre recherche antérieure indique que ce domaine est habituellement le deuxième par ordre de priorité pour les organismes caritatifs, en suivant de très près l'importance de la gestion financière. Cette divergence dans les réponses semble principalement liée à la taille des organismes et aux sources de revenus dont ils dépendent. Les plus grands organismes et ceux qui dépendent principalement des dons ont plus tendance à investir davantage dans ces domaines, tandis que les organismes plus petits et ceux qui dépendent principalement du financement de sources gouvernementales ont plus tendance à moins y investir.

Le perfectionnement du personnel, l'évaluation et la mesure, et la recherche semblent être des priorités relativement faibles, étant donné que les organismes caritatifs qui s'y investissent davantage sont relativement peu nombreux (et qu'un nombre à peu près équivalent s'y investissent moins). Bien qu'un nombre relativement faible d'organismes caritatifs mettent davantage l'accent sur la défense des intérêts et les politiques publiques par rapport aux autres domaines prioritaires, le pourcentage de ceux qui mettent moins l'accent sur ces domaines est relativement inférieur. Enfin, la gestion des ressources humaines et la gouvernance se classent à peu près dans la moyenne pour l'augmentation de l'attention qui leur est accordée, ce qui correspond en gros à leur importance, conformément à notre sondage précédent.

Au-delà de la modification du classement par ordre de priorité des domaines fonctionnels traditionnels, les organismes caritatifs effectuent des changements de plus grande ampleur dans leurs priorités opérationnelles, en réponse aux changements systémiques de leur contexte opérationnel. Parallèlement à l'accent mis sur la technologie de l'information et la création de programmes, plus de trois quarts des organismes caritatifs innovent et expérimentent davantage pour maintenir le contact avec les personnes qu'ils servent et accomplir leur mission (voir

Figure 7 : Changements des priorités dans le travail liés à la pandémie.

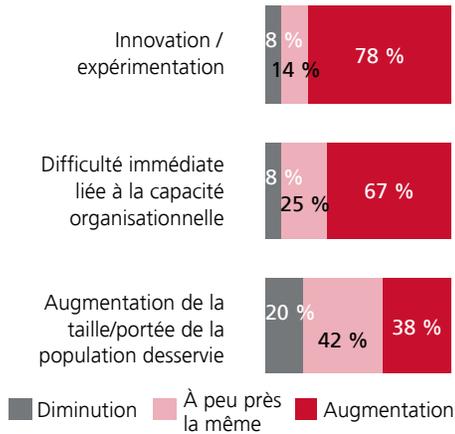
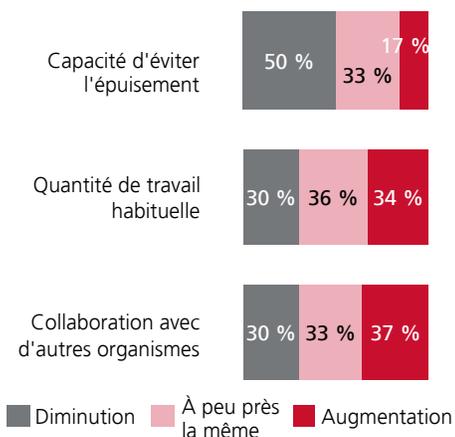


figure 7). Constat inquiétant, étant donné que les organismes doivent disperser leurs ressources en raison de la nécessité d'investir davantage dans de nombreux domaines fonctionnels, deux tiers des organismes donnent la priorité au travail qui répond aux défis immédiats, au détriment du travail qui vise à renforcer ou à maintenir leur capacité organisationnelle à plus long terme. Les organismes caritatifs qui donnent la priorité aux défis immédiats mettent davantage l'accent, en moyenne, sur 4,2 domaines fonctionnels et mettent moins l'accent sur 2,1 domaines. Au contraire, les organismes plus axés sur la capacité à plus long terme mettent davantage l'accent sur 1,4 domaine en moyenne et mettent moins l'accent sur 2,4 domaines.

Parallèlement à ces changements opérationnels de grande ampleur, pour plus d'un tiers des organismes caritatifs, la taille et/ou l'aire géographique des populations qu'ils servent ont augmenté depuis le début de la pandémie, bien qu'une minorité importante constate leur diminution, principalement en raison des exigences en matière de distanciation physique. Les organismes des sous-secteurs spécialisés dans certains types de services à la personne, comme ceux de la santé, de l'éducation et des services sociaux, ont plus tendance à signaler des augmentations de la taille et de l'aire géographique des populations qu'ils servent, de même que les organismes caritatifs qui servent une grande diversité de populations ou de groupes. Comme on pouvait s'y attendre, les expériences des organismes sont étroitement liées à la demande et à la capacité. Les organismes caritatifs qui ont vu la demande augmenter sont plus susceptibles de servir une population plus importante, contrairement aux organismes caritatifs à la capacité en diminution.

Figure 8 : Limites du travail liées à la pandémie.



Tout en répondant aux changements systémiques et en répartissant différemment les ressources entre les domaines fonctionnels, de nombreux organismes caritatifs constatent des changements dans les facteurs qui peuvent limiter leur travail ou leur imposer des contraintes. Face à la hausse de la demande et à la forte augmentation de l'importance accordée à de nombreux domaines fonctionnels, la moitié des organismes caritatifs déclarent que la capacité de leurs employés de maintenir une conciliation travail-vie personnelle et d'éviter l'épuisement a diminué (voir figure 8). Le principal facteur semble être la capacité organisationnelle. Les organismes caritatifs dont la capacité organisationnelle a diminué depuis le début de la pandémie sont plus susceptibles de faire face à ce type de défis.

Les expériences sont relativement plus variées par rapport à d'autres facteurs limitatifs potentiels. Des pourcentages d'organismes caritatifs à peu près égaux constatent que la quantité de travail qu'ils peuvent réaliser au cours d'une journée ordinaire augmente, demeure à peu près la même

ou diminue. La capacité des organismes caritatifs de collaborer ou de se coordonner avec d'autres organismes est très similaire. Chacun de ces facteurs subit principalement l'influence de la demande et de la capacité organisationnelle — les organismes caritatifs qui voient la demande pour leurs services augmenter peuvent réaliser plus de travail pendant une journée ordinaire et peuvent mieux collaborer avec d'autres organismes, contrairement aux organismes à la capacité organisationnelle en baisse.

IMPACT FINANCIER

Les répercussions de la pandémie sur les finances des organismes continuent d'être les plus importantes que nous ayons connues, bien que les difficultés actuelles semblent légèrement moins graves qu'au début 2020. À l'heure actuelle, plus de la moitié des organismes caritatifs déclarent que leurs revenus sont en baisse depuis le début de la pandémie (voir tableau 3). Leur nombre est en légère baisse par rapport à près de sept sur dix plus tôt en 2020. Bien que le pourcentage des organismes caritatifs qui déclarent que leurs revenus sont stables demeure inchangé par rapport au début de l'année, les revenus d'environ un sur six ont augmenté depuis le début de la pandémie — soit environ trois fois plus que précédemment.

TABLEAU 3 : Répercussions financières de la pandémie.

| | 2008 - 2009 | Début 2020 | Fin 2020 |
|-------------------------------------|----------------|-----------------|-----------------|
| REVENUS | | | |
| Augmentation | 31 % | 6 % | 18 % |
| Sont demeurés à peu près les mêmes | 37 % | 26 % | 28 % |
| Diminution | 32 % | 69 % | 55 % |
| Changement moyen | -0,75 % | -30,60 % | -15,71 % |
| DÉPENSES | | | |
| Augmentation | 42 % | 15 % | 29 % |
| Sont demeurées à peu près les mêmes | 36 % | 52 % | 41 % |
| Diminution | 22 % | 33 % | 31 % |
| Changement moyen | 4,53 % | -0,50 % | -0,37 % |

En ce qui concerne la diminution des revenus des organismes caritatifs, la baisse moyenne se situe à 16 %. Bien que cette baisse soit relativement inférieure à ce qu'elle était plus tôt en 2020, il est important de comprendre que ce chiffre correspond au changement moyen des revenus pour tous les organismes caritatifs (les organismes caritatifs aux revenus stables, en hausse et en baisse). Pour les organismes qui déclarent

actuellement des baisses de leurs revenus, soit 55 % d'entre eux, leur situation n'a pas évolué de manière significative par rapport aux mois précédents. À l'heure actuelle, la baisse de leurs revenus est de 43 % en moyenne, ce qui n'est que légèrement mieux que la baisse moyenne (-49 %) précédente en 2020. Concrètement, la baisse médiane pour ces organismes caritatifs était -40 % dans les deux sondages. Pour les organismes caritatifs qui déclarent des hausses de revenus, la hausse moyenne déclarée est 43 %, par rapport à 33 % au début 2020 (la hausse médiane actuelle est 25 %, par rapport à 15 % dans le sondage précédent).

En ce qui concerne les dépenses, le pourcentage des organismes caritatifs qui déclarent dépenser plus est en hausse depuis le début 2020, tandis que le pourcentage d'entre eux qui déclarent dépenser moins est demeuré pratiquement constant. Contrairement aux mois précédents, où la baisse de revenus typique était relativement plus importante que la hausse des revenus typique, les baisses et les hausses sont maintenant plus proches les unes des autres, la hausse et la baisse médianes s'équilibrant pratiquement l'une et l'autre (respectivement +20 % et -20 %).

TABLE 4 : Tendances des revenus, demande et capacité relative.

| | DEMANDE | | | | Demande supérieure à la capacité |
|----------------|--------------|--------------------|------------|-------|----------------------------------|
| | Augmentation | À peu près la même | Diminution | Total | |
| REVENUS | | | | | |
| Supérieurs | 65 % | 20 %* | 14 %* | 100 % | 20 % |
| Stables | 44 % | 33 % | 23 %* | 100 % | 37 % |
| Inférieurs | 40 % | 20 % | 40 % | 100 % | 38 % |

* utiliser avec prudence

Comme on pouvait s'y attendre, les tendances des revenus sont étroitement liées à l'adaptation des organismes à la hausse de la demande. Deux tiers des organismes caritatifs aux revenus les plus élevés voient la demande pour leurs services augmenter, par comparaison à environ deux cinquièmes de ceux aux revenus stables ou en baisse, mais, pour les organismes caritatifs aux revenus les plus élevés, la demande surpasse moins fréquemment la capacité organisationnelle (voir tableau 4). En d'autres termes, pour les organismes caritatifs qui subissent une baisse de la demande, l'évolution typique de leurs revenus est une baisse moyenne de -33 %, pour ceux pour lesquels la demande est stable, la baisse moyenne des revenus est -14 % et pour ceux pour qui la demande est en hausse, la baisse moyenne est -8 %.

Sur le plan de la variation des tendances des revenus et des dépenses en fonction des caractéristiques organisationnelles, les tendances les plus claires sont liées aux sous-secteurs et à la source de revenus principale. Comme en avril, les organismes caritatifs des arts, de la culture et des loisirs ont plus tendance à avoir subi des pressions sur leurs revenus et sur leurs dépenses (voir tableau 5). Les services sociaux et les intermédiaires philanthropiques sont moins susceptibles de déclarer des baisses de revenus, bien que les organismes des services sociaux (de même que ceux de la santé) aient augmenté plus fréquemment leurs dépenses en raison de la hausse de la demande pour les services à la personne. Du point de vue de la dépendance envers une ou plusieurs sources de revenus, les

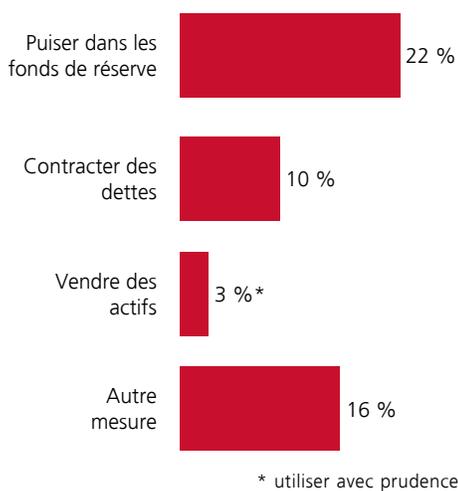
TABLEAU 5 : Changements des revenus et des dépenses, selon les caractéristiques organisationnelles.

| | Revenus | | | Dépenses | | |
|-------------------------------------|--------------|----------------------|------------|--------------|----------------------|------------|
| | Augmentation | À peu près les mêmes | Diminution | Augmentation | À peu près les mêmes | Diminution |
| REVENUS ANNUELS | | | | | | |
| 30 000 \$ à 149 999 \$ | 11 %* | 29 % | 61 % | 23 %* | 47 % | 31 % |
| 150 000 \$ à 499 999 \$ | 20 %* | 27 % | 53 % | 26 % | 46 % | 28 % |
| 500 000 \$ à 1 499 999 \$ | 22 % | 29 % | 49 % | 37 % | 37 % | 26 % |
| 1 500 000 \$ à 4 999 999 \$ | 18 %* | 27 %* | 54 % | 34 % | 32 % | 34 % |
| 5 000 000 \$ ou plus | 27 % | 25 % | 47 % | 35 % | 23 % | 43 % |
| DOMAINE D'ACTIVITÉ | | | | | | |
| Arts, culture et loisirs | ... | 11 %* | 83 % | 13 %* | 44 % | 43 % |
| Éducation et recherche | 11 %* | 26 %* | 63 % | 27 %* | 39 % | 34 %* |
| Santé | 22 %* | 18 %* | 60 % | 35 %* | 34 %* | 31 %* |
| Services sociaux | 26 % | 26 % | 48 % | 41 % | 34 % | 25 % |
| Intermédiaires philanthropiques | 20 %* | 43 % | 36 % | 21 %* | 53 % | 26 % |
| Autre | 10 %* | 40 % | 50 % | 23 %* | 43 % | 34 % |
| SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE | | | | | | |
| Gouvernement | 24 % | 30 % | 46 % | 40 % | 36 % | 24 % |
| Dons | 19 % | 30 % | 51 % | 24 % | 40 % | 36 % |
| Revenu gagné | ... | 28 %* | 64 % | 19 %* | 54 % | 26 % |
| Autres | ... | ... | 75 % | 27 %* | 27 %* | 46 %* |
| Diverses sources de revenus | 15 %* | 17 %* | 68 % | 27 % | 40 % | 33 % |

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

organismes caritatifs qui dépendent principalement de revenus de sources gouvernementales sont les moins susceptibles d'avoir vu leurs revenus baisser et les plus susceptibles d'avoir augmenté leurs dépenses. Les organismes caritatifs qui génèrent des revenus gagnés, soit exclusivement, soit dans le cadre de revenus diversifiés, sont les plus susceptibles d'avoir subi une baisse de leurs revenus et, les organismes caritatifs qui dépendent « purement et simplement » des revenus gagnés sont les moins susceptibles d'augmenter leurs dépenses (bien que ces organismes ne sont particulièrement susceptibles d'avoir diminué leurs dépenses).

Figure 9 : Autres mesures financières prises par les organismes caritatifs.



Mesures financières. Les organismes prennent un certain nombre de mesures financières en réponse aux pressions financières associées à la pandémie. La plus fréquente consiste à puiser dans les fonds de réserve, suivi de contracter des dettes et de vendre des actifs (voir figure 9). Une majorité significative des « autres » mesures signalées par les organismes caritatifs a trait à la réduction des dépenses liées à leurs effectifs de salariés et de bénévoles au moyen de mises à pied, d'attrition naturelle (c.-à-d. ne pas remplacer les employés qui partent) ou de réductions des heures de travail. Ces mesures sont présentées plus en détail dans la section intitulée Impact sur les ressources humaines du présent rapport.

Comme prévu, ce sont les organismes dont les revenus sont en baisse qui ont le plus tendance à avoir recours à ces mesures. Parmi les organismes aux revenus les plus bas, environ un tiers d'entre eux (34 %) ont puisé dans leur fonds de réserve, 17 % d'entre eux ont contracté des dettes et 5 %* d'entre eux ont vendu des actifs. Fait significatif, à peine plus d'un organisme sur huit (13 %) aux revenus plus élevés depuis la pandémie, a également puisé dans ses fonds de réserve, presque uniquement en réponse à la hausse de la demande. Il convient de noter également la fréquence du recours à ces mesures parallèlement aux mesures d'aide gouvernementales. Par exemple, près de la moitié des organismes qui ont puisé dans leur fonds de réserve ont également demandé la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), de même que deux tiers des organismes ayant contracté des dettes (environ un cinquième des organismes ayant pris l'une et l'autre de ces mesures n'ont pas présenté de demande, parce qu'ils ne se croyaient pas admissibles au programme). Des associations similaires se constatent avec d'autres mesures d'aide fédérales qui seront présentées plus loin dans le rapport.

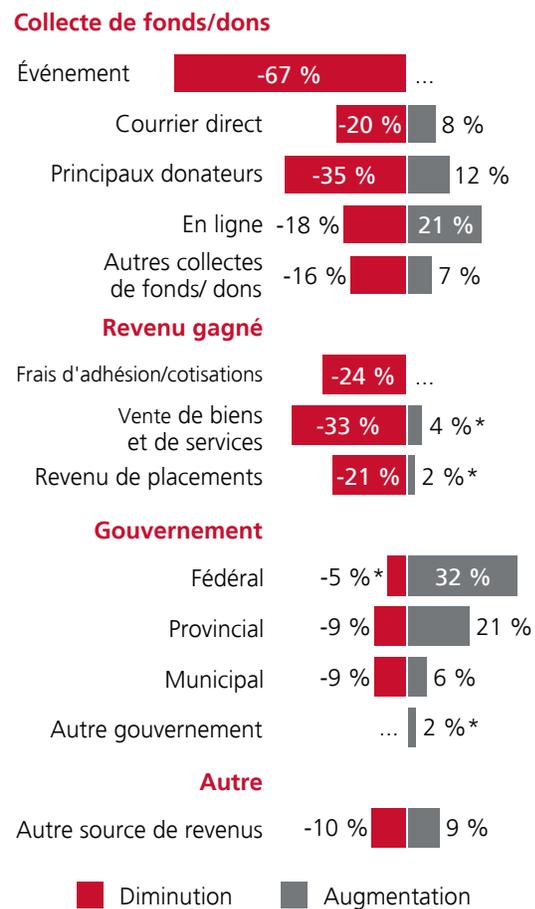
Sources de revenus particulières. Comme il fallait s'y attendre compte tenu de l'ampleur des bouleversements que les organismes caritatifs subissent au niveau de leurs revenus, presque chaque source de revenus a été affectée depuis le début de la pandémie. Bien qu'il existe certaines différences d'une source à l'autre, les dons et les revenus gagnés ont eu

* utiliser avec prudence

tendance à baisser pour la majorité des organismes caritatifs, tandis que les revenus de sources gouvernementales ont eu tendance à augmenter.

Au total, trois quarts (75 %) des organismes caritatifs déclarent une baisse des contributions d’au moins une source de dons depuis le début de la pandémie. Comme il fallait s’y attendre, c’est sur les événements de collecte de fonds que la pandémie a eu l’impact le plus important, mais d’autres sources ont également subi d’importantes répercussions (voir figure 10). Approximativement un tiers des organismes caritatifs ont vu les contributions de leurs importants donateurs baisser et un cinquième d’entre eux ont enregistré une baisse des revenus provenant des campagnes de publipostage. Bien que les expériences ne soient pas uniformes et que certains organismes caritatifs fassent état de hausses dans ces sources de revenus, les organismes caritatifs sont entre deux et trois fois plus susceptibles de signaler une baisse qu’une hausse. C’est seulement pour les dons en ligne que les expériences sont plus équilibrées,

Figure 10 : Changements des sources de revenus depuis la pandémie.



* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

environ un cinquième des organismes caritatifs déclarant des contributions en hausse, et un cinquième d'entre les déclarant en baisse.

Au chapitre des revenus gagnés, une bonne moitié (52 %) des organismes caritatifs ont enregistré une baisse des revenus d'au moins une source de revenus gagnés. Ce sont les ventes de biens et de services qui ont été les plus touchées, un tiers des organismes caritatifs déclarant des baisses de revenus dans ce domaine, mais les deux autres sources principales (frais/cotisations d'adhésion et investissements) ont été également très touchées, entre un quart et un cinquième des organismes caritatifs ayant subi ce type de baisses. Les expériences des organismes dans le domaine des revenus gagnés sont beaucoup moins différenciées que pour les dons. Seulement un très petit pourcentage d'organismes caritatifs déclarent des hausses des revenus d'une source de revenus gagnés particulière.

Depuis le début de la pandémie, le financement de sources gouvernementales est le seul domaine dans lequel les revenus ont eu tendance à augmenter. Au total, 41 % des organismes caritatifs déclarent que les revenus d'au moins une source gouvernementale sont en hausse, tandis que les revenus d'au moins une source sont en baisse pour 16 % d'entre eux. Le gouvernement fédéral joue manifestement le rôle le plus important, ce type de revenus étant en hausse pour environ un tiers des organismes caritatifs, et en baisse pour un organisme sur vingt. Les gouvernements provinciaux jouent également un rôle important, bien que beaucoup plus nuancé, un cinquième des organismes caritatifs signalant des hausses et un dixième d'entre eux des baisses. Les gouvernements municipaux sont le seul palier de gouvernement à l'égard duquel les organismes caritatifs sont plus susceptibles de déclarer des baisses plutôt que des hausses de revenus depuis le début de la pandémie.

L'analyse des changements des principales sources de revenus selon les caractéristiques organisationnelles révèle plusieurs grandes tendances. Premièrement, la taille des organismes importe véritablement. Les plus grands organismes caritatifs semblent davantage en mesure de s'adapter à l'évolution de la situation et comptabilisent des hausses de revenus provenant d'au moins une forme de dons ou de revenus gagnés, bien qu'aucune tendance claire ne se dégage pour les baisses (voir tableau 6). Deuxièmement, les organismes des secteurs de la santé, et des arts, de la culture et des loisirs sont relativement susceptibles d'avoir subi des baisses d'au moins une source de dons, vraisemblablement à cause de la fréquence comparativement élevée de leurs événements de collecte de fonds. Les organismes artistiques sont particulièrement touchés, entre autres répercussions, par la baisse des revenus provenant des activités génératrices de revenus gagnés. Troisièmement, les organismes qui

TABLEAU 6 : Changements par source de revenus principale depuis la pandémie.

| | Diminution | | | Augmentation | | |
|-------------------------------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Dons | Revenu gagné | Gouvernement | Dons | Revenu gagné | Gouvernement |
| REVENUS ANNUELS | | | | | | |
| 30 000 \$ à 149 999 \$ | 71 % | 51 % | 18 %* | 22 %* | ... | 27 % |
| 150 000 \$ à 499 999 \$ | 80 % | 50 % | 16 % | 27 % | 6 %* | 43 % |
| 500 000 \$ à 1 499 999 \$ | 76 % | 58 % | 17 % | 37 % | 8 %* | 56 % |
| 1 500 000 \$ à 4 999 999 \$ | 70 % | 54 % | 14 %* | 35 % | ... | 52 % |
| 5 000 000 \$ ou plus | 75 % | 52 % | 13 %* | 52 % | 12 %* | 46 % |
| DOMAINE D'ACTIVITÉ | | | | | | |
| Arts, culture et loisirs | 84 % | 82 % | 22 %* | 26 %* | ... | 43 % |
| Éducation et recherche | 72 % | 53 % | 32 %* | 27 %* | ... | 31 %* |
| Santé | 89 % | 52 % | ... | 27 %* | ... | 48 % |
| Services sociaux | 78 % | 48 % | 15 % | 37 % | 5 %* | 51 % |
| Intermédiaires philanthropiques | 62 % | 41 % | ... | 31 % | 9 %* | 38 % |
| Autre | 66 % | 42 % | 13 %* | 27 % | ... | 25 %* |
| SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE | | | | | | |
| Gouvernement | 75 % | 57 % | 19 % | 25 % | 5 %* | 45 % |
| Dons | 73 % | 34 % | 13 %* | 38 % | 5 %* | 38 % |
| Revenu gagné | 72 % | 68 % | 16 %* | 25 %* | 10 %* | 39 % |
| Autres | 76 % | 61 % | ... | 29 %* | ... | 31 %* |
| Diverses sources de revenus | 86 % | 70 % | 23 %* | 32 % | 6 %* | 55 % |

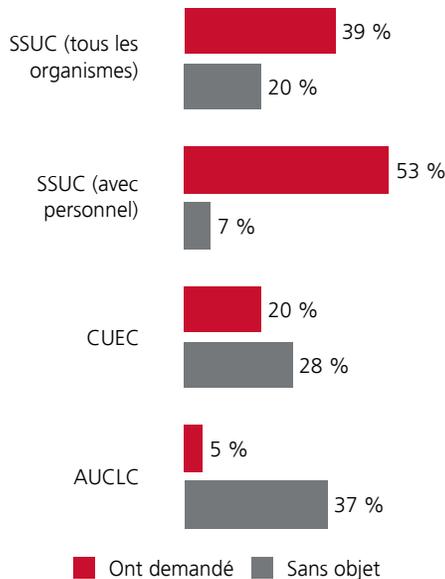
* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

dépendent principalement des dons semblent avoir réussi assez bien à adopter d'autres méthodes de dons pour compenser au moins partiellement les baisses qu'ils ont subies. Au contraire, les organismes caritatifs qui dépendent des revenus gagnés semblent avoir moins réussi à pratiquer d'autres activités génératrices de revenus pour compenser leurs baisses de revenus. Enfin, pour le financement de sources gouvernementales, les organismes caritatifs aux revenus annuels égaux ou supérieurs à 500 000 \$ sont plus susceptibles de déclarer des hausses de revenus, de même que les organismes caritatifs des services à la personne œuvrant dans les domaines des services sociaux et de la santé. Bien que les organismes qui dépendent principalement du financement de sources gouvernementales soient les plus susceptibles de bénéficier de sa hausse,

ce financement supplémentaire semble plutôt généralisé, vraisemblablement en raison de la sollicitation à grande échelle des diverses initiatives d'aide gouvernementales.

Mesures d'aide du gouvernement fédéral. Pour aider les entreprises et les organismes à faire face aux perturbations liées à la pandémie, le gouvernement fédéral a mis en œuvre plusieurs programmes d'aide visant à offrir une aide financière ciblée, sous forme de subventions et de prêts partiellement subventionnés. Les principaux programmes sont la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL),¹⁰ et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif sont considérés comme faisant partie du champ d'application de ces programmes, bien que chacun d'eux soit doté de critères d'admissibilité particuliers qui écartent certains organismes (p. ex. le CUEC cible les organismes qui réalisent des activités génératrices de revenus et la SSUC exclut les hôpitaux, les universités et les autres organismes caritatifs fortement dépendants des revenus de sources gouvernementales). Conformément au pourcentage relativement élevé d'organismes caritatifs qui signalent des hausses des revenus de sources gouvernementales fédérales, le nombre de demandes présentées à ces programmes semble généralement élevé.

Figure 11 : Demandes présentées pour les mesures d'aide du gouvernement fédéral.



C'est pour la SSUC que le nombre de demandes a été le plus élevé. Ce programme octroie aux organismes qui subissent une baisse de revenus une subvention qui couvre en partie la rémunération des salariés et qui vise à aider les employeurs à éviter les mises à pied et à réembaucher les travailleurs précédemment mis à pied. Au total, un peu moins de deux cinquièmes des organismes caritatifs ont présenté une demande à ce programme, ce qui équivaut à un peu plus de la moitié des organismes qui emploient des salariés (voir figure 11).¹¹ Environ un cinquième de tous les organismes caritatifs (et 7 % de ceux employant des salariés) se disent non visés par le programme, soit parce qu'ils n'emploient pas de salariés, soit parce qu'ils dépendent fortement des revenus de sources gouvernementales. Les deuxièmes demandes les plus nombreuses ont été présentées au CUEC, qui offre des prêts, partiellement subventionnés, à concurrence de 60 000 \$, aux organismes caritatifs réalisant des activités génératrices de revenus et à la masse salariale égale à 1,5 million \$ au plus. Au total, environ un cinquième des organismes caritatifs ont sollicité cette aide (et près d'un dixième déclarent qu'ils en feront ou pourraient en faire autant à l'avenir). Un peu plus d'un quart d'entre eux déclarent ne pas faire partie du champ d'application de ce programme. C'est le programme de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC), remplacé

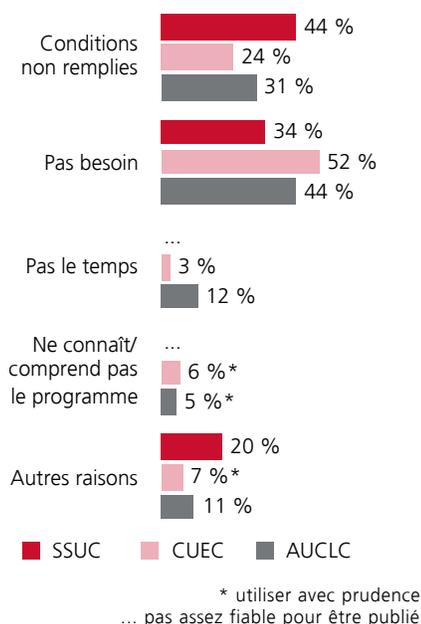
¹⁰ En remplacement de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC).

¹¹ D'après quasiment tous les organismes caritatifs qui ont présenté une demande, celle-ci a été approuvée ou est en cours d'approbation.

depuis peu par la SUCL, qui a été le moins sollicité. Ce programme exigeait la participation des propriétaires et visait à octroyer une aide aux propriétaires de biens commerciaux qui accordaient aux petites entreprises locataires une remise de loyer. Au total, seulement un organisme caritatif sur 20 a présenté une demande dans le cadre de ce programme et plus d'un tiers d'entre eux ne faisaient pas partie de son champ d'application. À titre de comparaison, environ 12 % des organismes caritatifs ont l'intention de présenter une demande au programme qui lui a succédé, la SUCL, qui offre directement une aide aux locataires et aux propriétaires, et auquel 38 % des organismes se disent non admissibles.

Au total, 86 % des organismes caritatifs qui ont répondu au sondage de cette *Enquête sectorielle* pensent faire partie du champ d'application d'au moins un programme.¹² C'est à la SSUC que l'admissibilité est la plus élevée, en se situant à 80 %, suivi, à 72 %, par le CUEC et, à 63 %, par l'AUCLC (62 % pour le programme qui lui a succédé, la SUCL). En tout, 42 % des organismes caritatifs ont reçu une forme d'aide ou une autre dans le cadre de ces programmes et 44 % des organismes caritatifs n'ont reçu aucune aide (respectivement 46 % et 54 % des organismes caritatifs admissibles).

Figure 12 : Obstacles aux mesures d'aide du gouvernement fédéral signalés par les organismes qui ne les ont pas demandés.



La probabilité d'avoir bénéficié d'une aide dans le cadre d'au moins un de ces programmes augmente en fonction de l'importance de l'organisme et culmine pour les organismes aux revenus annuels compris entre 1,5 et 5 millions \$, puis décroît légèrement pour les organismes les plus importants (voir tableau 7). Les organismes plus petits, en revanche, sont les plus susceptibles de ne pas faire partie du champ d'application de ces programmes, principalement parce qu'ils n'emploient aucun salarié. Par comparaison avec les organismes caritatifs des autres secteurs, les organismes du secteur de la santé se démarquent en ayant fréquemment demandé de l'aide, tandis que les intermédiaires philanthropiques sont relativement susceptibles de ne pas être admissibles à ces programmes. Du point de vue des sources de financement des organismes caritatifs, ceux qui dépendent de sources de revenus diversifiées ont particulièrement tendance à recevoir de l'aide, tandis que ceux dont les revenus proviennent majoritairement de dons et de revenus gagnés sont particulièrement susceptibles de ne pas être admissibles à l'aide.

Les obstacles qui ont le plus souvent dissuadé les organismes de présenter une demande aux divers programmes d'aide sont la conviction qu'ils ne respecteraient pas leurs critères d'admissibilité (c.-à-d. ils faisaient partie de leur champ d'application, mais ils ne pensaient pas respecter les conditions requises pour obtenir une aide) et ne pas avoir besoin d'aide pour l'instant (voir figure 12). Les organismes caritatifs sont plus enclins à ne pas

¹² 14 % des organismes caritatifs ne font pas partie du champ d'application de tous les programmes ou ne connaissent pas avec certitude l'état de leur demande.

TABLEAU 7 : Demandes présentées aux programmes par caractéristique organisationnelle.

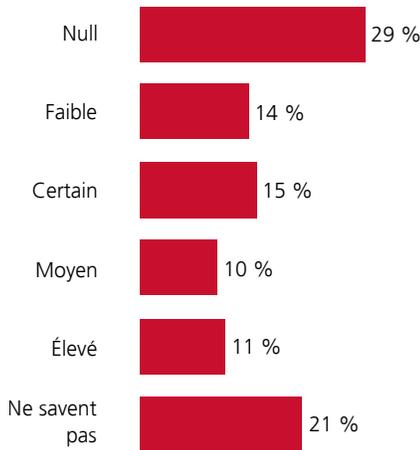
| | Ont demandé | N'ont pas demandé | Non visés |
|-------------------------------------|-------------|-------------------|-----------|
| REVENUS ANNUELS | | | |
| 30 000 \$ à 149 999 \$ | 21 %* | 54 % | 25 % |
| 150 000 \$ à 499 999 \$ | 39 % | 48 % | 13 %* |
| 500 000 \$ à 1 499 999 \$ | 62 % | 32 % | 6 %* |
| 1 500 000 \$ à 4 999 999 \$ | 68 % | 27 %* | ... |
| 5 000 000 \$ ou plus | 53 % | 39 % | 8 %* |
| DOMAINE D'ACTIVITÉ | | | |
| Arts, culture et loisirs | 38 % | 49 % | 13 %* |
| Éducation et recherche | 42 % | 40 % | 18 %* |
| Santé | 56 % | 40 %* | ... |
| Services sociaux | 44 % | 45 % | 11 %* |
| Intermédiaires philanthropiques | 32 % | 43 % | 25 %* |
| Autre | 42 % | 45 % | 13 %* |
| SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE | | | |
| Gouvernement | 40 % | 53 % | 7 %* |
| Dons | 41 % | 42 % | 18 %* |
| Revenu gagné | 42 % | 34 %* | 24 %* |
| Autres | 31 %* | 56 %* | ... |
| Diverses sources de revenus | 60 % | 34 % | ... |

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

demander la SSUC parce qu'ils pensent ne pas remplir les conditions d'admissibilité (principalement de ne pas pouvoir démontrer la baisse des revenus requise) que l'aide dans le cadre des autres programmes. Ils ont plus tendance à penser que les prêts partiellement subventionnés, offerts sous les auspices du CUEC, ou les aides au loyer offertes précédemment par l'AUCLC ne leur sont pas nécessaires, contrairement à l'aide salariale offerte par la SSUC. Pour le CUEC, le manque de volonté (ou l'incapacité) de contracter des dettes crée un autre obstacle fondamental, selon 26 % des organismes caritatifs qui ne sollicitent pas cette mesure d'aide. Le manque de connaissance ou de compréhension des aides offertes ne semble pas constituer un problème majeur. Le temps nécessaire pour remplir les demandes ne semble pas avoir créé un obstacle important, sauf

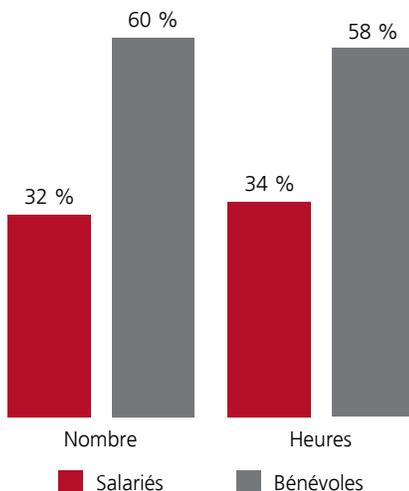
pour l’AUCLC — vraisemblablement en raison des difficultés supplémentaires liées à la coordination avec les propriétaires.

Figure 13 : Niveau de difficulté de l’utilisation des fonds affectés.



Revenus affectés et non affectés. Au cours de la pandémie, les dirigeants des organismes caritatifs nous ont fait part du défi posé par la gestion des difficultés liées à l’utilisation des revenus affectés (c.-à-d. les revenus qui ne peuvent être utilisés qu’à des fins particulières, habituellement en raison des conditions imposées par le bailleur de fonds). Les organismes caritatifs font très fréquemment appel à un éventail de sources de financement affecté et non affecté, les revenus non affectés servant à financer divers programmes, activités et même des fonctions organisationnelles clés que les revenus affectés ne couvrent pas. Au total, un peu plus de trois quarts des organismes caritatifs (78 %) ont déclaré disposer normalement d’au moins une forme ou une autre de revenus affectés (ils font quasiment tous appels aux revenus non affectés dans une certaine mesure). Pour ces organismes caritatifs, les revenus affectés jouent habituellement un important rôle financier, en représentant 58 % du total de leurs revenus, en moyenne. Depuis le début de la pandémie, plus de la moitié (57 %) des organismes aux revenus diversifiés ont déclaré faire face à des difficultés pour mettre en œuvre les activités financées par les revenus affectés, parce qu’ils manquent des revenus non affectés nécessaires pour financer les activités ou fonctions connexes indispensables. Bien que la majorité de ces difficultés soient relativement mineures, environ un quart des organismes caritatifs recevant des revenus affectés (24 %) qualifient ces difficultés de modérées à graves (voir figure 13).

Figure 14 : Organismes caritatifs dont les effectifs et les horaires de travail des salariés et des bénévoles ont été réduits à un moment donné pendant la pandémie.



IMPACT SUR LES RESSOURCES HUMAINES

La pandémie a eu d’importantes répercussions sur les employés, bénévoles, et les heures de travail ou le temps de bénévolat. Au total, environ un tiers des organismes caritatifs qui emploient habituellement des salariés ont fait face à des perturbations, sous forme de mises à pied d’employés et/ou de réduction de l’horaire de travail des salariés à un moment donné (voir figure 14). Au chapitre des bénévoles, trois sur cinq organismes caritatifs ont dû réduire les effectifs de bénévoles ou leurs heures de travail à un moment donné. Les organismes caritatifs ne sont qu’une minorité (28 %) à ne pas avoir connu ces types de perturbations de leur offre de travail depuis le début de la pandémie.

En ce qui concerne les types d’organismes caritatifs les plus susceptibles d’avoir connu des perturbations, les plus grands organismes caritatifs sont généralement les plus susceptibles de déclarer des mises à pied, mais non,

TABLEAU 8 : Perturbations de l'offre de travail salarié et bénévole par caractéristique organisationnelle.

| | Nombre de salariés | Heures de travail des salariés | Nombre de bénévoles | Heures de travail des bénévoles |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------------------|---------------------|---------------------------------|
| REVENUS ANNUELS | | | | |
| 30 000 \$ à 149 999 \$ | 21 %* | 35 %* | 59 % | 63 % |
| 150 000 \$ à 499 999 \$ | 23 % | 36 % | 56 % | 53 % |
| 500 000 \$ à 1 499 999 \$ | 34 % | 33 % | 56 % | 62 % |
| 1 500 000 \$ à 4 999 999 \$ | 46 % | 35 % | 74 % | 76 % |
| 5 000 000 \$ ou plus | 43 % | 31 % | 60 % | 62 % |
| DOMAINE D'ACTIVITÉ | | | | |
| Arts, culture et loisirs | 48 % | 50 % | 72 % | 62 % |
| Éducation et recherche | 28 %* | 31 %* | 50 % | 45 % |
| Santé | 21 %* | 19 %* | 64 % | 60 % |
| Services sociaux | 36 % | 40 % | 64 % | 73 % |
| Intermédiaires philanthropiques | 29 % | 23 %* | 41 %* | 47 % |
| Autre | 26 %* | 35 % | 63 % | 64 % |
| SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE | | | | |
| Gouvernement | 27 % | 29 % | 62 % | 59 % |
| Dons | 34 % | 28 % | 52 % | 57 % |
| Revenu gagné | 44 % | 55 % | 62 % | 65 % |
| Autres | ... | ... | 73 % | 72 % |
| Diverses sources de revenus | 40 % | 50 % | 69 % | 69 % |

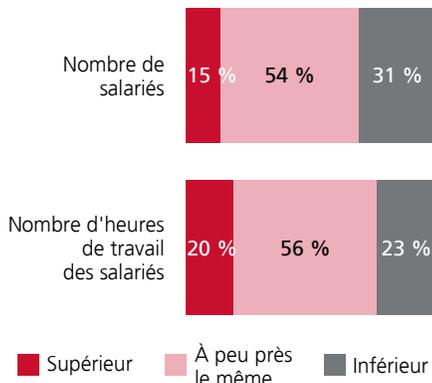
* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

semble-t-il, la réduction des heures de travail des salariés, des effectifs de bénévoles ou des heures de travail de ces derniers (voir tableau 8). Ce sont les organismes caritatifs aux revenus annuels compris entre 1,5 et 5 millions \$ qui ont le plus tendance à signaler des perturbations du bénévolat, ce qui indique qu'ils sont confrontés à des défis particuliers dans ce domaine. Les organismes caritatifs des arts, de la culture et des loisirs, et, dans une moindre mesure, les organismes caritatifs des services sociaux ont relativement tendance à avoir connu des mises à pied et la diminution des heures de travail des salariés, tandis que cette tendance est relativement inexistante pour les organismes caritatifs du secteur de la santé. Quant aux bénévoles, les organismes caritatifs des arts, de la culture et des loisirs, et ceux des services sociaux ont à nouveau relativement tendance à signaler des perturbations, tandis que les intermédiaires

* use with caution

philanthropiques sont relativement peu susceptibles d’avoir subi des perturbations dans ce domaine. Du point de vue des sources de revenus, les organismes caritatifs faisant appel aux revenus gagnés, soit en tant que source de revenus principale, soit dans le cadre de la diversification de leurs revenus, ont plus tendance à signaler des perturbations de leurs ressources en salariés et en bénévoles.

Figure 15 : État actuel de la main-d’œuvre rémunérée.



Des signes de rétablissement à l’horizon? Bien que les effectifs des salariés de certains organismes caritatifs se soient rétablis grâce à la réembauche de travailleurs mis à pied et de l’embauche pour exercer de nouvelles fonctions (selon environ un tiers des organismes caritatifs ayant procédé à des mises à pied, leurs effectifs actuels de salariés sont retournés à leur niveau pré-pandémie ou ont augmenté), cela semble avoir été largement annulé par l’attrition naturelle (p. ex. départs à la retraite, postes vacants non pourvus, etc.) à d’autres organismes caritatifs. Pas moins d’un organisme caritatif sur huit (13 %) déclare employer moins de salariés qu’avant le début de la pandémie. L’effet net de ces deux tendances est la diminution, pour environ un tiers des organismes caritatifs, de l’effectif actuel de leurs salariés par rapport à la période précédant la pandémie (voir figure 15).

Les heures de travail des salariés, en revanche, semblent partiellement de retour à leur niveau initial. Bien qu’un peu plus du tiers des organismes caritatifs aient réduit les heures de travail de leurs salariés à un certain moment, c’est le cas de moins d’un quart d’entre eux à l’heure actuelle. Selon près de la moitié (45 %) des organismes caritatifs dont les heures de travail des salariés ont été perturbées, elles sont maintenant de retour à leur niveau pré-pandémie ou elles ont même augmenté.

Substitution des salariés. Très peu de signes indiquent que les organismes caritatifs qui subissent une baisse des heures de travail des salariés ou des bénévoles sont capables d’effectuer une substitution (p. ex. en augmentant le nombre d’heures de travail des bénévoles pour compenser la baisse du nombre de salariés). Au contraire, les organismes caritatifs qui connaissent une pénurie dans une source de main-d’œuvre ont nettement plus tendance à signaler une baisse d’effectif dans l’autre. Par exemple, parmi les organismes caritatifs qui font habituellement appel à la main-d’œuvre salariée et bénévole, 88 % de ceux qui ont subi une baisse de leurs effectifs de salariés connaissent également une baisse de leur nombre de bénévoles et 87 % voient également le nombre d’heures de travail de leurs bénévoles baisser. Au total, environ un cinquième des organismes caritatifs (22 %) qui font habituellement appel à la main-d’œuvre salariée et bénévole subissent une baisse de l’une et de l’autre, tandis que, pour deux cinquièmes d’entre eux (39 %), le nombre de salariés reste stable,

mais celui des bénévoles est en baisse et, pour 2 % d'entre eux, le nombre de bénévoles reste stable, mais celui des salariés est en baisse. Dans l'ensemble, seulement environ 9 % des organismes caritatifs qui font habituellement appel à la main-d'œuvre salariée et bénévole ont vu une hausse de leurs effectifs depuis le début de la pandémie, qui est presque toujours attribuable à l'augmentation du nombre de leurs salariés.

Principaux facteurs. Les changements de l'offre de travail, des salariés en particulier, semblent associés aux changements de la demande. Cela semble particulièrement vrai pour les organismes caritatifs ayant connu les changements les plus extrêmes. Par exemple, les organismes pour qui la demande a fortement augmenté sont les plus susceptibles de signaler des augmentations des effectifs et des heures de travail des salariés, tandis que ceux pour qui la demande a nettement baissé sont les plus susceptibles d'avoir connu une baisse dans ces domaines (voir tableau 9). De même, sur

TABLEAU 9 : État actuel de la main-d'œuvre salariée et bénévole, selon le changement de la demande.

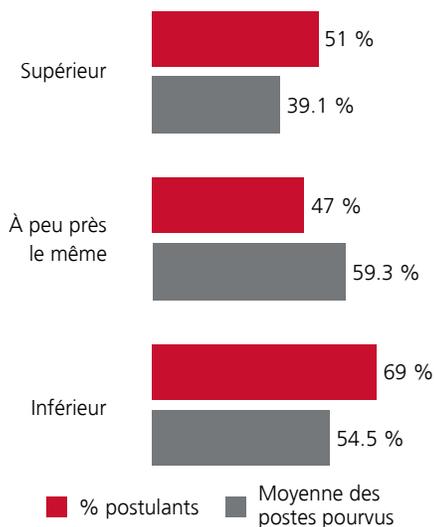
| SALARIÉS | | | | | | |
|-------------------------|--------------|--------------------|------------|-------------------|--------------------|------------|
| Demande | Nombre | | | Heures de travail | | |
| | Augmentation | À peu près le même | Diminution | Augmentation | À peu près le même | Diminution |
| Augmentation importante | 21 % | 57 % | 22 % | 32 % | 54 % | 14 % * |
| Augmentation moyenne | 16 % * | 57 % | 27 % | 24 % | 59 % | 18 % |
| À peu près la même | 16 % * | 55 % | 29 % | 19 % * | 63 % | 18 % * |
| Légère diminution | 14 % * | 56 % | 30 % * | 12 % * | 65 % | 23 % * |
| Diminution importante | ... | 44 % | 51 % | ... | 46 % | 50 % |
| BÉNÉVOLES | | | | | | |
| Demande | Nombre | | | Heures de travail | | |
| | Augmentation | À peu près le même | Diminution | Augmentation | À peu près le même | Diminution |
| Augmentation importante | 6 % * | 33 % | 61 % | 13 % * | 28 % | 59 % |
| Augmentation moyenne | ... | 26 % | 69 % | 8 % * | 19 % * | 73 % |
| À peu près la même | ... | 39 % | 57 % | ... | 25 % * | 67 % |
| Légère diminution | ... | 25 % * | 71 % | ... | 24 % * | 71 % |
| Diminution importante | ... | 10 % * | 88 % | ... | ... | 92 % |

* utiliser avec prudence ... pas assez fiable pour être publié

le plan des ressources en bénévoles, les organismes pour qui la demande a fortement augmenté ont le moins tendance à signaler que les effectifs et le nombre d'heures de travail de leurs bénévoles ont baissé, tandis que ceux pour qui la demande a nettement baissé sont les plus susceptibles d'avoir connu une baisse dans ces domaines. Cela dit, il est clair qu'un nombre important d'organismes caritatifs connaissant une hausse de la demande sont contraints de tenter d'y répondre avec des offres de travail réduites, surtout de la part des bénévoles. Par ailleurs, ce n'est pas du tout clair si les offres de travail signalées par certains organismes caritatifs augmentent au rythme des hausses de la demande.

Il n'est pas surprenant que les changements de l'offre de travail soient également associés aux changements des revenus. Par exemple, les organismes caritatifs aux revenus en hausse depuis le début de la pandémie ont nettement plus tendance à disposer d'effectifs de salariés supérieurs à ceux qui ont subi une baisse de leurs revenus (respectivement 38 % et 7 %). De même, 42 % des organismes caritatifs aux revenus en baisse depuis la pandémie ont également vu leurs effectifs de salariés diminuer, par comparaison avec seulement 20 %* des organismes caritatifs dont les revenus ont augmenté. Des tendances similaires se constatent dans les heures de travail des salariés et dans l'offre de travail des bénévoles. Pour les bénévoles, il semble que la diminution des effectifs de salariés s'ajoute aux conséquences des revenus en baisse, ce qui entraîne la baisse du nombre de bénévoles et de leurs heures de travail.

Figure 16 : Demandes présentées à la SSUC et rôle de la SSUC, selon les changements des effectifs de salariés.



Impact des mesures d'aide fédérales. La SSUC joue un rôle important pour préserver les emplois au sein des organismes caritatifs. Au total, 53 % des organismes caritatifs qui emploient des salariés ont reçu la SSUC et cette aide préserve approximativement 54,8 % des postes de salariés, en moyenne. Du point de vue des interactions entre cette aide et les effectifs de salariés, les organismes caritatifs qui ont enregistré une baisse de leurs effectifs de salariés sont beaucoup plus susceptibles d'avoir reçu la SSUC qui leur permet de préserver, en moyenne, un peu plus de la moitié des postes de salariés (voir figure 16). Les organismes caritatifs aux effectifs de salariés stables depuis le début de la pandémie sont ceux qui ont le moins fréquemment demandé cette aide, mais qui ont pu préserver la majorité de leurs postes de salariés. Cette subvention joue notamment un rôle important pour les organismes caritatifs dont les effectifs de salariés ont augmenté en raison de la demande en hausse (et malgré la baisse de revenus qu'ils doivent subir pour être admissibles au programme). Au moins la moitié de ces organismes caritatifs ont reçu cette aide qui couvre, en moyenne, deux cinquièmes des postes de salariés.

* utiliser avec prudence

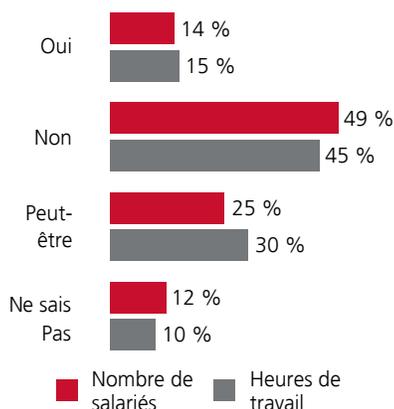
Prévisions

Au moment de la rédaction de ces lignes, une deuxième vague de la pandémie semble avoir culminé. Depuis la réalisation de notre sondage, dans de nombreuses régions du Canada, des confinements, des fermetures sont en place, d'importantes restrictions sont imposées aux entreprises non essentielles, l'apprentissage a lieu maintenant en ligne et certaines provinces mettent en œuvre des mesures encore plus restrictives, comme les couvre-feux et les décrets de maintien à domicile. Bien que les organismes caritatifs ayant répondu à notre sondage décrivent une situation plus positive qu'aux premiers stades de la pandémie, l'intensification de celle-ci depuis lors et le déclenchement potentiel d'une troisième vague par la circulation de variants de la COVID-19 plus contagieux dans les collectivités, rendent cette caractérisation vraisemblablement passagère.

Figure 17 : Situation financière de l'organisation prévue dans trois à six mois.



Figure 18 : Mises à pied et réductions des heures de travail prévues.



Bien que la majorité des organismes caritatifs aient modifié leurs activités et qu'ils puissent généralement mieux fonctionner pendant une pandémie, il semble vraisemblable que l'intensification de la pandémie aura une profonde incidence sur la demande. Étant donné les tendances observées jusqu'à présent, il semble probable que certains organismes caritatifs verront la demande augmenter, sous l'influence de la hausse du nombre de cas et de la réaction en chaîne déclenchée par les mesures prises en réponse à la pandémie, tandis que la capacité de prestation de services d'autres organismes poursuivra son déclin, en raison des restrictions imposées à leur fonctionnement et des protocoles de distanciation physique plus stricts.

Au total, début décembre, les organismes caritatifs étaient plus enclins à se montrer pessimistes plutôt qu'optimistes dans la prévision de leur situation financière à court terme. Ils étaient environ deux fois plus enclins à croire que leur situation financière allait s'aggraver plutôt que s'améliorer au cours des trois à six mois suivants, si les tendances actuelles devaient se poursuivre (voir figure 17). Bien que plus de la moitié des organismes caritatifs croient que leurs revenus demeureront à peu près les mêmes, il est clair que l'avenir est considérablement incertain, un peu plus d'un organisme caritatif sur dix étant incapable de prévoir ses revenus à court terme.

Sur le plan des prévisions relatives à la future disponibilité des ressources humaines rémunérées, il est loin d'être clair que les organismes caritatifs croient que le pire est derrière eux. Selon un organisme sur dix employant des salariés, les tendances actuelles conduiront à des mises à pied et pas moins d'un quart d'entre eux les croient possibles (voir figure 18). Un autre

Figure 19 : Baisse des ressources prévue, selon les expériences antérieures.

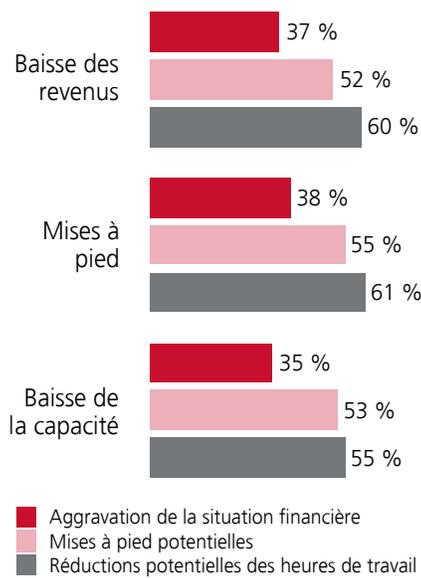


TABLEAU 10 : Réduction des ressources par caractéristique organisationnelle.

| | Aggravation de la situation financière | Mises à pied potentielles | Réductions potentielles des heures de travail |
|-------------------------------------|--|---------------------------|---|
| REVENUS ANNUELS | | | |
| 30 000 \$ à 149 999 \$ | 21 %* | 29 %* | 48 % |
| 150 000 \$ à 499 999 \$ | 18 % | 33 % | 42 % |
| 500 000 \$ à 1 499 999 \$ | 33 % | 43 % | 44 % |
| 1 500 000 \$ à 4 999 999 \$ | 31 % | 47 % | 48 % |
| 5 000 000 \$ ou plus | 36 % | 46 % | 38 % |
| DOMAINE D'ACTIVITÉ | | | |
| Arts, culture et loisirs | 34 % | 48 % | 54 % |
| Éducation et recherche | 21 %* | 39 % | 46 % |
| Santé | 22 %* | 37 % | 41 % |
| Services sociaux | 29 % | 39 % | 46 % |
| Intermédiaires philanthropiques | 16 %* | 33 % | 36 % |
| Autre | 23 %* | 36 % | 41 % |
| SOURCE DE REVENUS PRINCIPALE | | | |
| Gouvernement | 22 % | 33 % | 39 % |
| Dons | 23 % | 40 % | 45 % |
| Revenu gagné | 28 % | 48 % | 51 % |
| Autres | 23 %* | 37 %* | 47 %* |
| Diverses sources de revenus | 40 % | 48 % | 51 % |

* utiliser avec prudence

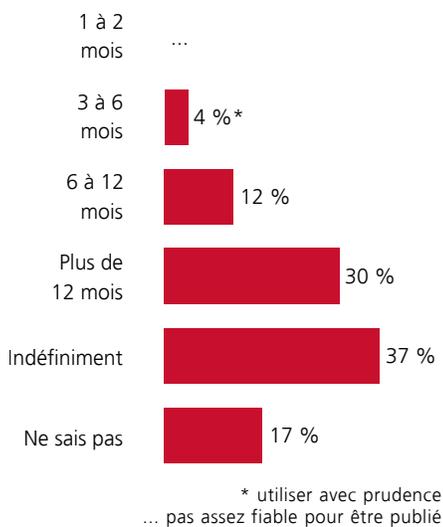
organisme caritatif sur huit se dit incapable de prévoir si des mises à pied auront lieu, ce qui veut dire qu'environ la moitié d'entre eux seulement croient qu'aucune mise à pied n'aura lieu, si les tendances actuelles se poursuivent. Les prévisions au chapitre des heures de travail des salariés sont quasiment identiques.

Il est inquiétant de constater que les organismes caritatifs qui ont enregistré précédemment des baisses dans un domaine ou un autre sont plus enclins à en prévoir d'autres — et à en prévoir dans d'autres domaines. Par exemple, plus d'un tiers des organismes caritatifs qui ont subi une baisse de leurs revenus depuis le début de la pandémie s'attendent à ce que leur situation financière s'aggrave au cours des trois prochains mois, tout comme les organismes caritatifs qui ont dû mettre à

ped des employés et qui ont vu leur capacité organisationnelle décliner (voir figure 19). La même association se constate pour les prévisions de mises à pied et de réduction des heures de travail.

En ce qui concerne les variations en fonction des caractéristiques organisationnelles, il est clair que les plus grands organismes caritatifs sont relativement plus pessimistes que les organismes plus petits. Les organismes caritatifs aux revenus annuels égaux ou supérieurs à 500 000 \$ sont plus enclins à anticiper que leur situation financière s’aggravera et que des mises à pied potentielles sont prévoir, bien qu’ils n’aient pas plus tendance à prévoir des réductions des heures de travail (voir tableau 10). Les organismes caritatifs du sous-secteur des arts, de la culture et des loisirs ont le plus tendance à prévoir des ressources réduites et les intermédiaires philanthropiques ont le moins tendance à le faire. Comme pour de nombreux autres résultats, les organismes caritatifs qui font appel aux revenus gagnés — soit en tant que source de revenus principale, soit dans le cadre d’une stratégie de diversification des revenus — sont les plus susceptibles de prévoir d’autres baisses des ressources.

Figure 20 : Durée des activités prévue par les organismes caritatifs, compte tenu des tendances actuelles.



Compte tenu des tendances actuelles et de ce que l’avenir leur réserve, selon eux, un nombre important d’organismes caritatifs s’inquiètent au sujet de leur viabilité à long terme. Dans l’ensemble, 16 % des organismes croient qu’ils ne seront pas capables de continuer d’opérer pendant une année, si ces tendances se poursuivent, et approximativement le même nombre d’organismes sont incapables de dire pendant combien de temps ils pourront continuer d’exercer leurs activités (voir figure 20). Un peu moins d’un tiers d’entre eux croient qu’ils pourront fonctionner pendant plus d’un an, mais qu’ils devront cesser leurs opérations à un certain moment. Par conséquent, un peu plus du tiers des organismes caritatifs croient qu’ils sont viables, en pensant raisonnablement pouvoir exercer leurs activités indéfiniment, compte tenu des tendances actuelles.

Enquête sectorielle d'Imagine Canada - Les effets persistants de la pandémie de COVID-19

David Lasby

Traduction vers le français: Jean-Rémy Emorine

Publié par:

Imagine Canada

65, avenue St. Clair Est, bureau 700

Toronto, Ontario, Canada M4T 2Y3

T 416 597 2293 | F 416 597 2294 | W www.imaginecanada.ca

Copyright ©2021 Imagine Canada

Demandes des médias: media@imaginecanada.ca

Le présent rapport est couvert par une licence Creative Common Attribution-Utilisation non commerciale-Pas d'œuvres dérivées 4.0 International. Pour toute utilisation non couverte, veuillez communiquer avec nous aux points de contact indiqués ci-dessus. Tous autres droits réservés.

Imagine Canada est un organisme caritatif national dont la mission est de faire la promotion des organismes caritatifs du Canada. Nos trois grands objectifs sont de renforcer la voix collective du secteur, de créer des possibilités d'établissement de liens et d'apprentissage mutuel et de renforcer la capacité du secteur de réussir.